

ÉDITORIAL

Élections municipales : les raisons de voter pour les candidats de Combat ouvrier

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains. Combat ouvrier présentera cinq listes en Guadeloupe (Les Abymes, Le Gosier, Pointe-à-Pitre, Deshaies, Capesterre-Belle-Eau). En Martinique nous présenterons une liste à Fort-de-France.

Nous nous présentons en communistes révolutionnaires que nous sommes pour affirmer notre combat contre le grand patronat et le système capitaliste qui détournent l'argent public et vident les poches des travailleurs et des classes laborieuses. Nous nous présentons pour affirmer aussi notre combat contre la conséquence directe du système capitaliste qui est le colonialisme, son mépris, son racisme. Ce sont les ancêtres des capitalistes actuels qui furent naguère responsables de la traite et de l'esclavage qui régnèrent pendant plus de deux siècles sur la Martinique et la Guadeloupe. Beaucoup de capitalistes actuels tirent leur richesse de cette atroce oppression. Eux bénéficient de fabuleuses retombées économiques et financières alors que des millions de Noirs pauvres d'Afrique, des Caraïbes, des Amériques, recèlent de lourdes séquelles psychologiques et sociales.

Aujourd'hui, la France compte 53 milliardaires et arrive en troisième position mondiale dans cette catégorie après les USA et la Chine. L'observatoire de la richesse et des inégalités note que « *La concentration du patrimoine aux mains des plus fortunés augmente au détriment du reste de la population* ».

La part des 10 % les plus fortunés est passée de 41 % à 47 % de l'ensemble du patrimoine des ménages entre 2010 et 2021, selon l'Insee. Le poids des 500 plus grandes fortunes professionnelles a pratiquement décuplé en 20 ans. Elles représentaient 124 milliards d'euros en 2003 et atteignent un montant total de 1 170 milliards d'euros en 2023, selon le magazine Challenges. Les propriétaires des grands groupes français ont accumulé d'immenses fortunes et un pouvoir économique gigantesque. D'un autre côté, environ 100 000 personnes peuvent être considérées comme pauvres en Guadeloupe et aussi en Martinique et plusieurs dizaines de milliers en grande pauvreté. C'est-à-dire qu'ils survivent avec moins de 1010 euros par mois en Guadeloupe et 1120 euros en Martinique.

En 2023, environ 9,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France, représentant 15,4 % de la population.

La fortune de Bernard Arnault, l'homme le plus riche de France et parmi les plus riches du monde équivaut à la valeur de toutes les maisons de Marseille et de Nantes.

Près de 200 milliards d'euros d'argent public sont versés

aux grandes entreprises sous une forme ou une autre. Ce sont les riches qui siphonnent l'argent public. Il n'est pas étonnant que les communes soient de plus en plus pauvres, que les routes soient défoncées, que les services publics soient de plus en plus défaillants. Le cas le plus flagrant en Guadeloupe est le manque d'eau courante et saine au robinet. Se faire soigner coûte de plus en plus cher. Les hôpitaux sont de plus en plus démunis en soignants, en médecins et infirmiers. On prend maintenant beaucoup plus qu'avant le risque de mourir en attendant aux Urgences.

Voilà ce que nous dirons tout au long de cette campagne. Le système capitaliste nous précipite dans les crises et les guerres. Le canon tonne maintenant à quelques centaines de kilomètres de la Guadeloupe et de la Martinique, vers Trinidad et le Venezuela. Nous sommes les seuls à dire qu'il faudra renverser le capitalisme. Notre campagne s'inscrit dans la perspective que les travailleurs et les masses pauvres créent un parti communiste qui puisse être une force de classe révolutionnaire pour changer de fond en comble cette société pourrie.

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.

Pour la reconstruction de la IV^e internationale.

Martinique
Hygident : victoire des salariées

LIRE p. 2

Guadeloupe
Les policiers municipaux obtiennent une première victoire



LIRE p. 3

Nos candidats, têtes de liste aux élections municipales 2026

LIRE p. 4 et 5

Iran
30 000 morts !



LIRE p. 8

Martinique

Hygident : victoire des salariées

Mardi 13 janvier 2026, la majorité des employées de cette entreprise ont cessé le travail. Elles ont exigé la fin de pratiques discriminatoires et vexatoires, mais aussi la levée de sanctions non justifiées.

Cette entreprise, qui compte 35 salariées, est située au Centre Commercial Océanis au Robert. Son activité est consacrée aux soins dentaires.

Depuis quelques mois, l'arrivée d'une salariée est à l'origine de tensions au sein de l'entreprise et les relations n'ont cessé de se

détériorer. La proximité entre la responsable de cette structure et cette salariée y est pour beaucoup.

Depuis, des sanctions comme des mises à pied ont commencé à tomber et les relations se sont tendues avec les représentants des salariées. Cette situation

a été jugée inacceptable et à la suite de réunions, il a été décidé d'y mettre un terme. Un préavis a été adressé à la direction et les salariées avaient décidé de se mobiliser les 13 et 14 janvier. Finalement, la seule demi-journée du mardi 13 aura suffi. La direction a donné

entière satisfaction au personnel mobilisé : fin des procédures disciplinaires, réintégration des salariées suspendues, respect des droits des élues du personnel, et surtout, le retrait de toutes les délégations de signature à la cheffe de centre.

TCSP : les chauffeurs obtiennent gain de cause

Pendant 15 jours, les usagers du TCSP (Transport collectif en site propre) ont été privés de transport par le BHNS (Bus à haut niveau de service) entre Fort-de-France et le Lamentin. En cause, un mouvement des chauffeurs pour exprimer leur ras-le-bol et exiger la mise en conformité des voies.

Du lundi 12 au dimanche 25 janvier 2026, les BHNS n'ont pas circulé. Les chauffeurs ont décidé de faire jouer leur droit de retrait compte tenu des conditions dans lesquelles ils devaient exercer leur mission.

En effet, plusieurs dysfonctionnements avaient été relevés et transmis aux différents organismes chargés de gérer le transport. Signalons notamment l'absence de feux tricolores dans les carrefours et les giratoires et l'utilisation des voies par divers types de véhicules, en particulier des motocyclistes qui

y circulent sans autorisation. D'ailleurs, en décembre 2025, à Sainte-Thérèse, un motocycliste qui circulait dans la voie réservée au BHNS a percuté une femme qui est décédée par la suite.

Face à cette situation qui engageait leur responsabilité juridique, les chauffeurs ont décidé d'arrêter le service et de ne reprendre que lorsque tout reviendrait à la normale. Cette situation rappelait celle des marins de Vedettes Tropicales qui avaient également recouru à leur droit de retrait pour obtenir la mise aux

normes du chenal des Trois-Îlets.

Un fois de plus, c'est par la mo-

bilisation que des travailleurs ont pu se faire entendre et obtenir gain de cause.



Des bus à l'arrêt au dépôt.

ONF: colère des forestiers

Lundi 19 janvier, les ouvriers forestiers ont décidé de se retrouver tous au siège de l'Office National des Forêts à Fort-de-France. C'était l'occasion de faire entendre leur ras le bol, devant un parterre de représentants de la direction nationale, exceptionnellement présente en Martinique.

Ils avaient convenu d'avoir à leurs côtés des représentants de la FNAF-CGT venus en Martinique pour les soutenir. Face à la presse présente, ils ont dénoncé le management toxique de la direction locale, mais surtout une négociation défaillante, des effectifs insuffisants, la présence d'amiantes dans les locaux, un manque

d'organisation à l'approche des incendies de forêt.

Les ouvriers entendaient montrer ainsi leur colère et leur opposition au climat insupportable instauré par le nouveau directeur récemment nommé. Depuis son arrivée, ce dernier n'a fait que jeter de l'huile sur le feu, par ses décisions arbitraires. Il a attisé le mécontentement des salariés

en décidant de sanctionner leurs deux représentants par plusieurs jours de mise à pied, suite à leur grève.

La mobilisation du 19 janvier a eu son effet. Pour calmer la situation, la direction a décidé de discuter avec la délégation des salariés des motifs de la colère. Elle s'est dite aussi favorable à relancer le dialogue direction-

syndicat pour donner des suites à la plate-forme de revendications déposée en 2025 et qui était restée sans réponse.

Les ouvriers mobilisés se sont montrés satisfaits, tout en faisant savoir à la délégation nationale que sans avancées notables, leur mobilisation reprendra.

Guadeloupe

Un nouvel accident dans la banane

Le 23 janvier un ouvrier agricole a été retrouvé inconscient sur les hauteurs de l'Îlet Pérou à Capesterre-Belle-Eau dans une bananeraie. Il était seul au moment où il faisait l'épandage d'engrais sur un terrain en pente et boueux. Il aurait été victime d'une rupture d'anévrisme.

Les secours sont intervenus en urgence, il est actuellement à l'hôpital dans un état grave. Les conditions de travail déplorables auxquelles sont soumis les ouvriers de la banane ne peuvent que favoriser et aggraver de telles pathologies.

De nombreux ouvrières et ou-

vriers de la banane sont décédés ou sont tombés gravement malades suite à l'utilisation du chlordécone et autres pesticides. D'autres ont été tués comme Bénito Noël ou Simon George ou blessés à cause des mauvaises conditions de travail. Dans ce secteur le patronat ne respecte

pas les règles de sécurité, exploite les travailleurs jusqu'à épuisement pour satisfaire ses profits. Ces dernières années sur plusieurs plantations les ouvriers ont dû se mobiliser ou faire grève pour exiger l'amélioration de leurs conditions de travail.

Grève dans les cliniques

Le personnel de la Clinique Les Eaux-Claire est en grève depuis le 12 janvier. Il revendique de meilleurs salaires, le respect de la convention collective et de meilleures conditions de travail, le passage des CDD en CDI. La direction refuse de négocier.

Ceux de la Clinique l'Espérance aux Abymes se sont mis aussi en grève, non seulement pour soutenir les grévistes des Eaux-Claire mais aussi sur leurs propres revendications. Les deux cliniques appartiennent au même groupe : Almaviva.



Abymes : les policiers municipaux obtiennent une première victoire

Le mardi 6 janvier, 95 % des agents de police municipale se sont mis en grève. Ils exigent le versement de leurs primes qui devaient être mises en place depuis un an. Ils ont perdu entre 2 500 et 5 000 € !

Grâce à la grève, le maire s'est rapidement engagé à mettre en place les primes dès ce

début 2026. Il a même fait une proposition de taux plus élevé que ce que les policiers avaient espéré.

D'un commun accord, les grévistes ont suspendu leur mouvement jusqu'au versement définitif de leur prime.

La lutte a déjà payé ! ■



Martinique

BTP : ce n'est pas la crise pour tout le monde

Dans le journal télévisé de 19 heures du jeudi 21 janvier dernier, Jean-Yves Bonnaire, le secrétaire général de la Fédération régionale du bâtiment et des travaux publics (FRBTP) de Martinique, et également chef d'entreprise, s'est de nouveau fait entendre sur la situation économique dans le bâtiment.

Il se plaint du fait que « *Le secteur du BTP a connu une année particulièrement difficile* ». Même son de cloche pour Philippe Jock, président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique. Ces deux représentants parlent au nom des capitalistes du bâtiment.

Mais ils ne dévoilent pas les bénéfices réalisés sur le dos des

ouvriers durant la même année. Combien d'ouvriers durant la même année ont été jetés à la rue, et n'ont toujours pas retrouvé du travail ? Quant aux entreprises artisanales des plus petits patrons, victimes eux aussi de ce système économique, on note dans la presse : « *plus de 10 % de défaillances et de liquidations judiciaires d'entreprises* ».

Et à Jean-Yves Bonnaire de renchérir : « *On a dans cette branche du BTP un dialogue social qui est effectif, pas toujours d'accord entre employeur et salarié, mais il existe* ». Pas toujours d'accord, pour quelle raison ? Là, Jean-Yves Bonnaire garde le silence. La vraie raison vient du fait que le patronat, n'a augmenté les salaires que de 1 % en 2025. Soit pour un OQ2

une augmentation de 13 centimes de l'heure ou de 20 € pour le mois. Alors qu'à ce même ouvrier, il manque 500 euros net d'augmentation pour que son salaire corresponde au niveau du coût de la vie.

Résultat : C'est aux travailleurs que le patronat du bâtiment demande de payer leur crise. Eh bien non !

Manque de bus scolaire : les parents haussent le ton

La contestation des parents d'élèves prend de l'ampleur face au manque de bus scolaires. Excédés par des défaillances qui durent depuis des années, ils refusent que leurs enfants en paient le prix.

Pour beaucoup de familles, notamment dans les communes rurales, se rendre à l'école est devenu un véritable parcours du combattant.

Chaque jour, des élèves attendent en vain à des arrêts de bus désertés, marchent sur les routes à l'aube ou la nuit, montent dans des véhicules surchargés. Dans

certaines communes, des lignes ont été supprimées sans solution de remplacement. À Ducos, par exemple, plusieurs parents ont récemment bloqué l'entrée d'un établissement après que des collégiens ont manqué plusieurs jours de cours faute de transport. « *On nous parle d'obligation scolaire, mais comment faire*

quand aucun bus ne passe ? » s'indigne une mère en lutte. Les parents pointent la gestion opaque et exigent des réponses immédiates. Pour l'instant les autorités évoquent des difficultés financières et techniques (40 millions de dette chez Martinique Transport apparemment). Mais en quoi est-ce la

responsabilité des enfants ? Les excuses bidon des autorités ou des entreprises ne fonctionnent plus. Alors, les parents d'élèves promettent de maintenir la pression tant qu'une solution durable ne sera pas mise en place, affirmant haut et fort que l'éducation de leurs enfants ne peut attendre.

Nos candidats, têtes de liste aux élections municipales 2026

Les élections municipales du 15 mars prochains seront un moment où les travailleurs et les classes populaires peuvent faire entendre leur voix.

Dans le précédent numéro nous vous avons présenté nos candidats têtes de liste pour les communes de Capesterre-Belle-Eau

et du Gosier en Guadeloupe et de Fort-de-France en Martinique. Nous vous présentons ici les candidats têtes de liste des

communes de Pointe-à-Pitre, de Deshaies et des Abymes en Guadeloupe. Notre participation à ces élections est le prolongement d'un combat quotidien mené par nos camarades contre le système capitaliste l'injustice et l'oppression.

Marie-Agnès Castrot

Candidate aux élections municipales de mars 2026 dans la commune de Pointe-à-Pitre.

J'ai 63 ans, je suis née à Paris et je suis la benjamine d'une famille de cinq enfants. Mes parents ont quitté la Guadeloupe dans les années 50 un peu avant le Bumidom pour trouver du travail en région parisienne. Ils travaillaient tous deux, comme la majorité des Antillais, dans la fonction publique, ma mère étant agent hospitalier. Elle travaillait de nuit et je l'ai vue assumer pendant plusieurs années le rôle de mon père absent, en effectuant une triple journée.

J'ai été bercée par le « roman familial » de deux familles de militants. Mon grand-père paternel docker syndiqué à la CGT sur le port de Basse-Terre, côtoyait le parti communiste. Mon grand-père maternel était engagé en politique à Marie-

Galante et mon oncle, jeune étudiant militant dans le groupe « La Vérité », a été grièvement blessé pendant les événements de mai 1968.

Élevée dans le 94, très jeune j'ai été révoltée par les injustices et le racisme que nous subissions du fait de notre couleur de peau. Plus tard, lycéenne en Guadeloupe, j'ai de nouveau été confrontée au racisme de jeunes blancs qui l'avaient déclaré publiquement en l'écrivant sur leurs chaussures. Choquée et une fois de plus révoltée, je pris part à la protestation des jeunes qui s'ensuivit. Cette mobilisation m'a conduite à militer à Combat ouvrier, non seulement contre le racisme mais aussi contre toutes les tares de la société capitaliste.

J'ai effectué mes études dans les années 80 à l'université de Nanterre (15 ans après les événements de mai 68) tout en faisant mes premières armes en tant que militante communiste révolutionnaire, dans l'émigration. Puis revenue passer des vacances en Guadeloupe en 1985, j'ai décidé de rester militer en Guadeloupe pendant « l'affaire Faisans ».

Je suis employée de France Travail depuis 1992, je côtoie des travailleurs privés d'emploi qui ont de plus en plus de difficulté à vivre. Dans les grèves comme dans les autres bagarres, il s'agit toujours pour moi de faire grandir parmi les travailleurs la conscience que, d'une part, les reculs que nous subissons ne sont pas dus au hasard mais à la guerre de classe acharnée que



nous mène le grand patronat. D'autre part, si nous, travailleurs, faisons tout fonctionner dans cette société, nous pouvons aussi la diriger.

Sidjje Esdras

Candidate aux élections municipales de mars 2026 dans la commune de Deshaies.

Née en 1990, j'ai passé les premières années de ma vie entre les sections de Rifflet et La Coque. Je suis l'aînée de trois enfants. Nous avons été élevés par des *fanm djòk*, ma mère et ma grand-mère.

Ma grand-mère, Rose-Aimée Capresse, veuve Kancel dite Man Rose, était enseignante. À sa retraite elle avait choisi Rifflet pour construire son havre de paix et y a vécu jusqu'à son décès en 2010. Pendant longtemps, elle a donné des cours de soutien gratuits aux enfants de Rifflet. Elle était aussi connue pour son engagement associatif dans le club des ainés. Elle a été conseillère municipale à Deshaies entre 1995 et 2001.

Ma mère, Joëlle Capresse, dite Choupette, a passé sa jeunesse à Rifflet. C'est à Deshaies qu'elle a rencontré mon père. Elle a exercé le métier d'auxiliaire de puériculture en crèche à Pointe-à-Pitre avant de perdre son travail en 2012 lorsque la crèche a fer-

mé. Depuis, elle est auxiliaire de vie auprès des personnes âgées et en situation de handicap.

Mon père, José Esdras dit Ti Kòk est bien connu dans le Bourg. Cuisinier hors pair, il peut tout transformer grâce à ses dix doigts.

J'ai obtenu un baccalauréat général dans la filière Littérature spécialité Arts plastiques au lycée général et technologique de Baimbridge.

J'ai effectué mes études à l'université des Antilles où j'ai obtenu un Master 2 de droit spécialité contentieux et un Master 2 de science politique au Centre d'analyse géopolitique et internationale (CAGI).

En 2014, j'ai entamé un doctorat en science politique et c'est par ce biais que j'ai intégré les effectifs de la commune des Abymes. Il y avait une convention entre la ville et le CAGI pour accueillir des doctorants en CDD pendant trois ans.

À la fin de ce CDD, j'ai été

titularisée et j'occupe aujourd'hui les fonctions de responsable du service Prévention des risques professionnels au sein de la Direction de la santé au travail.

Mon engagement militant

J'ai commencé à militer en 2011 à l'université quand j'ai rencontré les jeunes du journal lycéen et étudiant Rebelle !

À cette époque j'étais déjà révoltée par l'oppression des femmes et par le racisme.

Puis je me suis engagée à Combat ouvrier la même année.

J'ai été candidate pour la première fois aux élections législatives de 2012 en tant que suppléante de Lita Dahomay dans la 3ème circonscription de la Guadeloupe du Nord Basse-Terre.

Puis j'ai été candidate titulaire aux législatives de 2017, 2022 et 2024 dans la même circonscription.

Je suis également engagée syn-



dalement. En mars 2021, j'ai été élue responsable de la section des Abymes de l'Union des agents des collectivités locales-CGTG.

Nous obtenons des avancées pour le personnel communal notamment des titres-restaurant après une grève en février 2024.

Aline Céril

Candidate aux élections municipales de mars 2026 dans la commune des Abymes.

J'ai 46 ans, j'habite aux Abymes.

Je suis issue d'une famille de travailleurs modestes. J'ai trois frères et sœurs. Ma défunte mère était technicienne de surface. Mon père est mécanicien de profession, il a travaillé dans plusieurs entreprises avant de prendre sa retraite.

Je suis enseignante en histoire-géographie dans le second degré.

Je milite à Combat ouvrier depuis 2005.

J'ai étudié à l'Université des Antilles et de la Guyane. J'ai obtenu l'équivalent du master 2 sciences politiques. C'est à l'université, en 2003, que j'ai rencontré des camarades de Combat ouvrier dans un débat sur la guerre en Irak.

Avant de les rencontrer j'étais sensible aux problèmes de la pauvreté, de la misère, des injustices, des guerres. Je pensais alors, comme beaucoup de gens, qu'il faudrait un bon dirigeant à la tête de l'État pour régler tous

ces problèmes. Avec les camarades j'ai découvert les idées communistes révolutionnaires, et j'ai compris que le monde n'allait pas changer en mettant tous ses espoirs en un « sauveur suprême ».

Depuis, j'ai participé à de nombreuses grèves en soutien aux travailleurs en lutte.

Je milite aussi dans la jeunesse car je suis membre du Journal Rebelle.



■

Guadeloupe/Martinique

Air Antilles : 120 travailleurs dans l'incertitude

Critiqué au sein même de la Collectivité Territoriale de Saint-Martin du fait que la reprise de la compagnie a coûté très cher et semble ne pas pouvoir être rentable.

Le président de cette collectivité et du conseil d'administration d'Air Antilles, Louis Mussington, a cherché fébrilement de nouveaux investisseurs.

En vain. Et c'est aussi l'absence de garanties financières qui a motivé cette sévérité de la part de la DSAC.

Dans le monde capitaliste, il faut être « rentable », mais aussi bénéficier d'une certaine garantie pour pouvoir subsister. Le cas d'Eric Koury, ancien patron d'Air Antilles et de bien d'autres compagnies, qui n'a cessé de faire faillite et de renaître de ses cendres, n'est pas forcément ap-

plicable à tout le monde. Louis Mussington en fait l'expérience. Il a donc décidé de déclarer la compagnie en cessation de paiement.

Tout dépend désormais de la décision du tribunal : le parquet a requis un redressement judiciaire, qui pourrait permettre une

poursuite des activités. Mais le tribunal peut aussi décider de la liquidation pure et simple, ce qui aboutirait au licenciement des 120 employés. La décision doit être rendue le 2 février. Le personnel devra être vigilant pour être lésé le moins possible, quel que soit le verdict.

Avocats : où est passé l'argent ?

En Guadeloupe et en Martinique, les avocats sont confrontés à un scandale financier après la découverte de pertes importantes liées à une gestion hasardeuse de l'argent qui leur est confié à l'issue des procédures judiciaires.

En Guadeloupe, environ 24 millions d'euros manquent dans les caisses. En Martinique, les pertes sont estimées entre 15 et 18 millions d'euros.

Cet argent, issu notamment d'indemnisations après un licenciement, de décisions de justice ou d'accords entre parties, ne va pas directement aux personnes

concernées. La loi impose qu'il soit d'abord déposé dans une CARPA, une caisse gérée par les avocats, chargée de conserver les fonds jusqu'à leur versement définitif. Cette caisse est présentée comme une garantie de sécurité pour les sommes déposées.

Mais la CARPA ne se contente

pas de conserver l'argent. Le système autorise ces caisses à utiliser les fonds pour réaliser des placements financiers pendant la période où ils sont bloqués. Les intérêts générés ne sont pas reversés aux personnes auxquelles l'argent est destiné. Ils servent au fonctionnement des barreaux et de la profession

d'avocat. Ceux qui attendent leur indemnisation n'ont aucun pouvoir sur ces décisions ni sur les risques pris avec leur argent. Comme on peut le voir dans cette affaire, les gains profitent encore aux gestionnaires... tant qu'ils rapportent ! Tandis que les pertes concernent ceux que la justice prétend défendre !

Relaxez et libérez les « grands frères » !

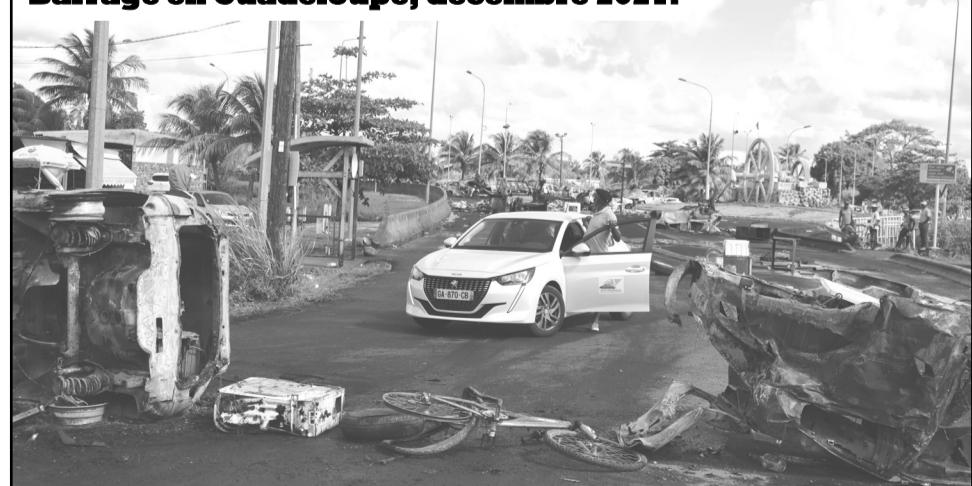
Du 26 janvier s'est ouvert à Fort-de-France le procès dit des « Grands frères », poursuivis pour leur rôle supposé lors des grandes mobilisations de novembre 2021 en Guadeloupe. Les treize prévenus sont jugés en Martinique, à la suite d'une délocalisation décidée par la justice. Un choix qui dit déjà la volonté de l'État de tenir ce procès à distance de la population concernée.

Ces événements avaient éclaté en pleine crise sanitaire, contre l'obligation vaccinale imposée aux soignants et les suspensions sans salaire. Mais ces mobilisa-

tions ne peuvent pas se réduire qu'à ça. La jeunesse des quartiers populaires exprimait surtout une colère accumulée depuis des années : chômage massif, précarité, mépris permanent des autorités. C'est cette situation explosive qui a conduit à des nuits d'émeutes, auxquelles l'État a répondu par l'envoi massif de forces de police et du GIGN.

Quelles que soient les responsabilités de chacun, ce que cherche surtout la justice, c'est à faire passer une révolte sociale pour du crime organisé. En désignant quelques figures comme cou-

Barrage en Guadeloupe, décembre 2021.



pables, l'État espère faire oublier que cette explosion de colère trouve son origine dans des

années de chômage, de précarité et de mépris envers la population des quartiers populaires.

Martinique

Une réunion publique du GRS

Le samedi 24 janvier, les organisations GRS, Résistans Espwa Émancipación, organisaient une conférence suivie d'un débat sur l'impérialisme américain du Nord au Sud, au TOM (Teyat Otonòm Mawon), à Fort-de-France.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

L'invitation à cette conférence avait pour intitulé « *Bouleversements mondiaux, dangers et résistances Venezuela, Iran, Groenland, Palestine, Afrique* ». Le conférencier du

GRS, Philippe Pierre Charles a balayé largement la politique internationale de l'impérialisme américain. Le débat qui a suivi a porté sur les questions suivantes : À quel point devrait-on s'inquiéter de la politique des États-Unis dans la zone cari-

béenne ? Pourra-t-on encore dormir sur nos deux oreilles ? Qu'est-ce qu'on peut faire ? Pour le GRS, il s'agit de renverser le capitalisme. D'organiser des coalitions entre les territoires d'outre-mer français par exemple. C'est ce qu'il propose.

Par contre, on n'a pas entendu qu'il faudrait s'attaquer à notre propre bourgeoisie, aider les travailleurs à s'organiser, et construire le parti ouvrier communiste révolutionnaire. Cela a manqué aux interventions du conférencier.

Guadeloupe

Faillites d'entreprises : la crise du capitalisme

Une récente étude d'Allianz Assurance a montré un nombre important de défaillances d'entreprises dans les DROM (Départements et régions d'outre-mer) au dernier trimestre 2025. Soit une hausse de 28 % par rapport à 2024.

La Guadeloupe compte 162 cas, ce qui représente une hausse de 42 %, les autres DROM comme La Réunion et la Martinique enregistrent respectivement 380 cas et 178 cas. Les chiffres explosent en Guyane

avec plus de 89 %. Ce sont surtout les secteurs des services, du bâtiment, du commerce, de l'hébergement et de la restauration qui sont concernés par des redressements et des liquidations judiciaires. Ce sont donc des

centaines de travailleurs qui se retrouvent au chômage et grossissent les chiffres des sans-emploi. Pendant que les plus petites entreprises s'effondrent, les gros capitalistes restent les mieux armés pour résister à la

crise. L'année dernière les entreprises du CAC 40, les plus grandes entreprises françaises, ont battu un record en reversant 107 milliards d'euros à leurs actionnaires.

Criminalité : symptômes d'une société violente

Lors du défilé de carnaval du 4 janvier, la fête a été endeuillée par un nouveau meurtre, un tragique rappel que la violence est presque quotidienne dans l'archipel.

En 2025, la Guadeloupe a connu une hausse marquée des homicides, avec 49 décès par meurtre et une nette progression des tentatives d'homicide par rapport à 2024. Les vols à main armée et les violences sexuelles sont également en nette augmentation.

Ces chiffres placent la Guadeloupe parmi les territoires français les plus touchés par les crimes de sang, au 2^e rang national, derrière la Guyane, et au 3^e rang pour les vols à main armée et les violences sexuelles.

La banalisation des armes à feu, estimées à environ 40 000 dans l'île, alimente cette spirale meurtrière. La plupart des homicides sont liés à des règlements de comptes ou à des trafics, notamment celui de la drogue. Cette violence est intolérable. Rien ne peut excuser ces actes. Mais ignorer les causes sociales profondes serait passer à côté de l'essentiel.

La violence et le crime ne tombent pas du ciel. Ils prospèrent d'abord là où la misère est profonde, où les jeunes n'ont ni perspective d'emploi, ni accès à une éducation et à une santé dignes. Là où la pauvreté, le chômage, le sentiment d'abandon social et l'absence de services publics efficaces créent un terreau fertile pour les trafics et les frustrations.

Ceux qui gouvernent expliquent qu'il faut condamner la violence du quotidien. Mais ce sont ces mêmes dirigeants qui, ailleurs, préparent et mènent des guerres, envoient des travailleurs mourir sous l'uniforme, bombardent des pays entiers au nom d'intérêts économiques et stratégiques.

Cette violence là n'est pas le fruit de la misère. Elle est réfléchie, organisée, financée à coups de milliards. Elle est présentée comme nécessaire, légitime, inévitable. Et ce sont toujours les populations, les travailleurs, les

Chômage, abandon social, absence de services... terreau fertile pour les trafics.



gens ordinaires qui en paient le prix, jamais ceux qui la décident. Dans une société où les dirigeants règlent leurs problèmes par la force, où la violence est un instrument politique assumé, il n'est pas surprenant que la violence imprègne toute la société. On ne peut pas condamner la violence en bas tout en la glorifiant ou la justifiant en haut. Quand des dirigeants investissent dans des opérations policières sans s'attaquer aux causes

sociales profondes, ils entretiennent un cycle de violence qui finit toujours par se retourner contre les plus faibles.

Pour que la Guadeloupe sorte de cette spirale, il faudra mieux que des renforts policiers. Il faudra des politiques sociales ambitieuses, du travail pour tous, une vraie réinsertion pour les jeunes, des salaires dignes, une vraie lutte contre ce système d'exploitation et inégalitaire.

Eau : remake d'un mauvais film

Le 20 janvier dernier, le Conseil départemental a lancé des travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable à Petit-Pérou aux Abymes.

Il a investi 1,8 million d'euros pour des travaux qui vont durer huit mois.

Guy Losbar, le président du Conseil départemental, assure

qu'avec ces travaux, ce sera la fin des coupures dans la zone.

En 2018, il y a huit ans, Ary Chalus, le président de la Région Guadeloupe avait promis, juré

qu'avec les 71 millions d'euros de travaux durant deux ans, les tours d'eau seraient finis. En 2026, on demande à voir pour croire.

Au menu de l'impérialisme

Donald Trump a annoncé vouloir acquérir le Groenland.

Ce n'est certainement pas pour le bien de ses habitants, mais pour ses ressources minières, pétrolières et pour y installer des bases militaires stratégiques sur les futures routes de navigation de l'Arctique.

Cette offensive a provoqué l'émoi des puissances européennes, qui ont envoyé quelques soldats sur place pour afficher une cohésion face à l'impérialisme américain. Mais les Etats européens eux aussi défendent avant tout la position de leur bourgeoisie dans la compétition mondiale, pas les droits des Groenlandais.

Les Inuits, réduits depuis des siècles à la condition de citoyens

de seconde zone, ont subi des violences coloniales historiques, comme les stérilisations forcées des années 1960-1970. Leur autonomie, leur culture et leur survie sont sacrifiées au nom du profit.

Cette crise montre que les conflits militaires et économiques ne sont pas des « accidents ». Ils naissent de la logique même du capitalisme, pour le contrôle des ressources et des territoires au détriment des peuples. Et le Groenland est tel un pion dans cette partie.

Le monde dominé par le capitalisme et l'impérialisme ne peut nous mener qu'à de nouvelles crises et de nouvelles guerres.



Jamaïque

Mieux compter les pauvres, sans les protéger

Le gouvernement jamaïcain met en place un indice de pauvreté dit « multidimensionnel ».

La pauvreté ne sera plus mesurée uniquement en fonction du revenu, c'est-à-dire sur le pouvoir d'achat. D'autres facteurs vont être pris en compte, comme

l'accès à l'éducation, les logements surpeuplés, l'accès à l'eau potable.

Cependant, instaurer un nouvel indice plus performant de

pauvreté n'efface pas la pauvreté lorsqu'un gouvernement mène une politique imposant des restrictions budgétaires criminelles. Ces privations ont

accentué le danger de mort et la pauvreté après le passage l'ouragan Mélissa en 2025 !

Guadeloupe

Le massacre du 14 février 1952

Le 14 février 1952 au Moule, la grève générale des ouvriers de la canne est réprimée dans le sang. Quatre personnes sont tuées et de nombreux habitants blessés par balles.

Ce jour là, après l'arrestation d'un passant, des centaines de personnes dressent des barrages au Moule pour bloquer l'acheminement de la canne vers l'usine

Gardel. Vers 11h45, au quartier de Petite Guinée, les CRS ouvrent le feu sur la foule. Ils tuent quatre passants : Justinien Capitolin, Edouard Dernon, Con-

tance Dulac, enceinte, et François Serdot, et font quatorze blessés.

Les ouvriers obtiennent finalement une augmentation de sa-

laire. Ce drame s'inscrit dans une longue histoire de répression des luttes ouvrières en Guadeloupe et en Martinique depuis 1848.

Dans les entreprises

Konba travayè bannan (Martinique) Des travailleurs Costa Ricains

Bientôt, des travailleurs venant de Costa Rica, se retrouveront, vraisemblablement, sur les Habitations du groupe J-M Hayot. Lesquelles ? Sans doute Petite Grenade mais pourquoi pas Petit Morne, Trianon, Pacquemar, ou Bochet ? Ce grand propriétaire de la production bananière nous cache-t-il des licenciements, se demandent les ouvriers ? Officiellement tout va bien. Mais ça, c'est juste avant de scier la branche sur laquelle on travaille.

Échos des hôpitaux (Martinique)

Centre Emma Ventura : Gérer c'est prévoir !

En 2025, des animateurs sont partis à la retraite. Mais la Direction n'a pas anticipé ces départs programmés. Maintenant, elle dit que des recrutements sont en cours. Mais c'est encore le personnel qui trinque car il doit pallier au mieux ces absences. Les résidents quant à eux sont carrément privés des animations.

L'écho de Jarry SGEC Gaddarkhan : le

salaire à crédit

Le patron lance le paiement en trois fois... pour notre 13ème mois. Comme chez le marchand d'électroménager sauf que là, c'est de notre salaire qu'il s'agit !

Sucrerie en lutte (Gardel)

Le patron veut passer en force

Chaque année ont lieu les négociations annuelles obligatoires dans la filière canne-sucré-rhum. Or le patronat ne veut pas négocier avec les représentants choisis par les ouvriers mais il veut

imposer sa propre délégation, des ouvriers qu'il aura sélectionnés. Il n'en loupe pas une pour continuer ses manigances.

Échos de l'aéroport (Guadeloupe)

Avions militaires américains maquillés

Un avion de l'armée américaine ayant bombardé des bateaux de présumés trafiquants de drogue dans la Caraïbe et tuant tous les passagers, était maquillé en avion civil. Cela montre, si besoin était, l'absence totale de scrupules de l'Etat impérialiste américain pour parvenir à ses fins.

Iran

30 000 morts !

Le mouvement a débuté le 28 décembre 2025, lorsque les petits commerçants et les travailleurs du Grand Bazar de Téhéran sont descendus dans la rue après une nouvelle chute du rial.

Cet effondrement de la monnaie a fait exploser les prix et plongé des millions de travailleurs dans une grande précarité.

La colère de la population laboureuse s'est dirigée contre le régime dictatorial de l'ayatollah Khamenei. Des manifestants scandaient : « *mort au dictateur !* »

Les dirigeants de l'Iran ont répondu par une répression féroce : tirs à balles réelles, passages à tabac, arrestations arbitraires, exécutions. Les 8 et 9 janvier, le massacre a atteint son point culminant. Selon les chiffres officiels, 5 000 per-

sonnes ont été tuées. Mais, d'après deux hauts responsables du ministère de la Santé iranien interrogés par le média américain TIME, 30 000 personnes auraient été tuées par les forces de l'ordre les 8 et 9 janvier.

Cette explosion sociale est le produit d'un immense écart entre une minorité ultra-riche et la majorité de la population. Les dignitaires du régime, les hauts gradés des Gardiens de la révolution et les grands bourgeois liés au pouvoir se sont enrichis grâce à la corruption, au pillage des ressources et à l'exploitation des travailleurs.



Manifestation à Bandar-e Anzali, dans le nord de l'Iran, le jeudi 8 janvier 2026.

États-Unis

ICE : à classer parmi les organisations terroristes

Nous publions ici une brève parue sur le site de Lutte ouvrière à la date du 26 janvier 2026.

Trois semaines après avoir abattu une mère de famille à Minneapolis, l'ICE, la police de l'immigration américaine, a tué un manifestant après l'avoir plaqué au

sol. La chasse aux immigrés ouverte par Trump vise à intimider toute la population, prévenue désormais que l'ICE tire et tue avec l'assurance d'être couverte.

Ce climat de terreur pourrait avoir l'effet inverse : ne pas décourager les nombreux manifestants et renforcer leurs rangs.

Haïti

Le Conseil Présidentiel s'accroche au pouvoir

Ces dernières semaines le gang de Barbecue a été mis en difficulté. La zone qu'il contrôlait a été attaquée par des drones de la police. Les gangsters ont dû battre en retraite et se sont repliés sur d'autres bases.

Les habitants de ces quartiers ont vu leurs maisons détruites cette fois-ci par les attaques de la police qui s'appliquait à « nettoyer » certaines zones. Elle accusait même les habitants « d'avoir protégé les gangs ». Ces habitants sont victimes du plan d'action du premier ministre en quête d'action d'éclat à l'approche du 7 février, date prévue pour la fin du Conseil Présidentiel.

Le vendredi 23 janvier 2026, le premier ministre a prononcé un discours devant une nouvelle

promotion de policiers. Il promet de traquer non seulement les gangs armés, mais aussi leurs soutiens, les « bandits en cravate ». Il sait de quoi il parle, étant un rouage du Conseil Présidentiel !

Depuis sa mise en place, les représentants des partis jouent des coudes pour occuper les postes lucratifs et la fin de leur mandat est de la même posture. Cinq conseillers ont tenté de révoquer le premier ministre Alix Didier Fils-Aimé en proposant un politicien de leur camp. Ils ont été

recadrés par l'administration américaine qui désigne certains conseillers présidentiels comme des « *criminels au même titre que les gangs* ». L'actuel coordinateur du Conseil-Présidentiel de Transition (CPT), Laurent Saint-Cyr, représentant les patrons, a choisi de soutenir le premier ministre.

Des manœuvres au sein d'un conseil présidentiel impuissant, moribond, qui n'offrent aucune perspective aux travailleurs.

ABONNEMENT

12 MOIS :
Sous pli fermé 33 €
Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de mois.

NOM :
Prénom :
Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS
Combat ouvrier
1111 Rés. Matélyane, L'Aiguille -
97 128 GOYAVE - Guadeloupe,
Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS
Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs
1111 Rés. Matélyane, L'Aiguille, 97128
GOYAVE—Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE
BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Tel : 0696 82 26 21

Composition - Impression Imp. ERAPRESS
Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com
Courriel : redaction@combat-ouvrier.com
Combat ouvrier est aussi sur Facebook, Instagram et TikTok.